

DOSSIER D'INSCRIPTION

Préparation à l'examen du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique CORREZE Session 2022

PHOTO

A retourner avant le : **17 décembre 2021** (cachet de la poste faisant foi)

VOS COORDONNÉES :

Mme

M.

NOM
Prénom(s)
Né(e) le
Adresse
Code postal
Téléphone personnel et portable

Nom de jeune fille
à
VILLE :

Nationalité

E-mail (renseigner en caractères lisibles)

Possédez-vous une reconnaissance de la qualité de « travailleur handicapé » (RQTH) : OUI NON

Avez-vous bénéficié d'une compensation au handicap lors de votre scolarité : OUI NON

NIVEAU D'ÉTUDE OU DE FORMATION :

Diplômes sportifs et/ou d'animation obtenus (BAFA, Brevets fédéraux, CQP, BPJEPS, BE, DEJEPS, DESJEPS) :

DIPLÔMES SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES OBTENUS :

DIPLÔME	SPÉCIALITE	NIVEAU	
Niveau III : CAP / BEP		<input type="checkbox"/> Diplôme acquis	<input type="checkbox"/> Niveau atteint
Niveau IV : BAC		<input type="checkbox"/> Diplôme acquis	<input type="checkbox"/> Niveau atteint
Niveau V : DEUG, BTS, DUT DEUST		<input type="checkbox"/> Diplôme acquis	<input type="checkbox"/> Niveau atteint
Niveau VI : Licence, Licence LMD, licence professionnelle + Maîtrise		<input type="checkbox"/> Diplôme acquis	<input type="checkbox"/> Niveau atteint
Niveau VII : Master, DEA, DESS, diplôme d'ingénieur		<input type="checkbox"/> Diplôme acquis	<input type="checkbox"/> Niveau atteint
Niveau VIII : Doctorat, habilitation à diriger des recherches		<input type="checkbox"/> Diplôme acquis	<input type="checkbox"/> Niveau atteint

DIPLÔMES DE SECOURISME OBTENUS :

PSC1 ou STT (à jour de la révision) PSE1, indiquer la date de la dernière révision annuelle :

PSE2, indiquer la date de la dernière révision annuelle :

SITUATION A L'ENTRÉE EN FORMATION :

Étudiant

Salarié → Précisez : Apprenti CDD CDI Travailleur indépendant

Demandeur d'emploi :

- Identifiant :

- Adresse de votre agence :

- Nom et prénom du conseiller (et si possible, contact) :

PLAN DE FINANCEMENT DE LA FORMATION :

Autofinancement

Recherche de prise en charge (dans ce cas, il est nécessaire d'effectuer les démarches nécessaires avant l'entrée en formation – voir la fiche financement sur le site du CREPS)

Conseil Régional

Pôle emploi

Ministère des Sports

Ministère des Armées

Employeur ou OPCO (Afdas...) – (faire remplir le document Attestation de l'employeur ci-dessous)

AGEFIPH (secteur privé)

FIPHFP (secteur public)

Autres (précisez) :

ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR

Je soussigné(e).....
(responsable de l'entreprise ou de la structure) :

Adresse :

.....
.....

Téléphone : Courriel

prends en charge le coût de la formation :

En totalité

Partiellement, à hauteur de.....

A, le

Signature et cachet

Je soussigné(e) :

certifie l'exactitude des renseignements fournis.

A....., le

Signature :

PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

et à envoyer par voie postale au CREPS de Poitiers- Bureau Limoges– GAÏA- Maison Régionale des Sports, 142, avenue Emile Labussière, 87100 LIMOGES.

A IMPRIMER :

- Dossier d'inscription complété et signé
- Un **certificat médical ORIGINAL** (annexe 1)
- Une autorisation parentale** (annexe 2, UNIQUEMENT pour les candidats mineurs au moment de l'entrée en formation).

DOCUMENTS A JOINDRE :

- Une copie de **votre carte nationale d'identité recto-verso** en cours de validité.
- Une photographie d'identité récente (à l'emplacement indiqué).
- Un relevé d'identité bancaire ou postal
- Un chèque libellé à l'ordre du « Régisseur de Limoges – CREPS de Poitiers » dont le montant dépend de votre situation (les frais d'inscription et d'admission sont inclus) :
- 1 chèque de 297,00 € (*payable en plusieurs fois à l'entrée en formation et sur demande écrite*) *
* **voir conditions générales de vente disponibles sur le site internet du CREPS de Poitiers**

Assurance des stagiaires

1) *L'assurance de responsabilité : les stagiaires sont assurés par le CREPS de Poitiers pour les dommages causés à autrui dont ils seraient tenus responsables.*

2) *L'assurance de personne (individuelle accident) : l'assurance de l'établissement ne couvre pas les dommages que le stagiaire se cause à lui-même ou qu'il a subis lors d'un accident sans que le responsable puisse être identifié. Le stagiaire devra régler les frais qui ne seraient pas remboursés par sa caisse de sécurité sociale. Compte tenu des risques spécifiques à la pratique sportive et bien que le contrat d'assurance de personne ne soit pas obligatoire, il vous est fortement conseillé de souscrire ce type d'assurance et de veiller au type de garantie souscrite (capitaux accordés...).*

CERTIFICAT MEDICAL

(examens médicaux d'aptitude à la natation, d'acuité auditive et d'acuité visuelle)

Je soussigné,..... Docteur en médecine,

CERTIFIE avoir examiné ce jour, M.....

et avoir constaté qu' il ou elle ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage, ainsi qu'à la surveillance des usagers des lieux de bains.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une **acuité auditive** lui permettant d'entendre une voix normale à 5 mètres, ainsi qu'une **acuité visuelle** conforme aux exigences figurant ci-dessous.

A..... le.....

Signature et cachet :

Sans correction

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles, de chaque œil, mesurées séparément.

soit au moins : $3/10 + 1/10$ ou $2/10 + 2/10$

Cas particulier :

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est :

$4/10 +$ inférieur à $1/10$

Avec correction

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil, quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10) ;

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil au moins à 8/10

Cas particulier :

Dans le cas d'œil amblyope, le critère exigé est 10/10 pour l'autre œil corrigé.

AUTORISATION PARENTALE D'INSCRIPTION

Je soussigné(e), M/Mme : _____

détenteur de l'autorité parentale, autorise l'enfant :

NOM : _____

Prénom(s) : _____

Date de naissance : _____

Demeurant : _____

à s'inscrire au sein du CREPS de Poitiers, en formation Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique.

En l'autorisant à s'inscrire :

- je m'engage à veiller à ce qu'il respecte le règlement intérieur de l'établissement ainsi que tout autre document portant règlement ;

- je lui permets d'utiliser les outils informatiques fournis par l'établissement.

Fait à

Le

Signature du ou des parents ou de l'autorité qualifiée :

ANNEXE III :

Epreuve de la séquence de test de sélection :

- Epreuve de nage sur une distance de 200m (avec 100 m en ventral et 100 m en dorsal).
Epreuve chronométrée (notée suivant un barème Coef 2)
- Epreuve en immersion complète, sans que le candidat ne prenne appui (notée suivant un barème Coef 1)

Ces épreuves peuvent être réalisés avec lunettes.

- Un oral de motivation (noté suivant un barème Coef 2).

Lieu de déroulement : à la Piscine d'Ussel (19), le **07 janvier 2022**.

Durée totale de la formation : **54 heures (pratique + théorie BNSSA)**

Date de la formation :

- Les vendredis 21, 28 janvier – 04, 11 février – 04, 11, 18, 25 mars – 01 avril

Les horaires pour les séquences du vendredi sont : de 20 h à 22 h 00

- Les mercredi 23 février, jeudi 24 février et vendredi 25 février 2022 ;
- Les mercredi 27, jeudi 28 avril et vendredi 29 avril 2022.

Les horaires sont de 09 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Programme :

Pour les vendredis soir
Entraînement de natation
Travail palmes, masques, tuba + apnées
Apprentissage et maîtrise des techniques de prise de dégagements
Apprentissage des techniques de sauvetage
Entraînement aux épreuves de l'examen
Simulation de cas concrets secourisme / sauvetage

Pour les entraînements lors des stages pendant les vacances scolaires
Entraînement de natation (pratique 2 fois par jour)
Travail palmes, masques, tuba + apnées
Apprentissage et maîtrise des techniques de prise de dégagements
Apprentissage des techniques de sauvetage
Entraînement aux épreuves de l'examen
Simulation de cas concrets secourisme / sauvetage
Théorie : apport de connaissances sur les aspects législatifs et réglementaires de l'environnement BNSSA

Accès à une plateforme numérique en complément pédagogique

Responsable des cours :

- Olivier LALANDE – professeur de sport conseiller d’Animation Sportive
- Marc BEYSERIE - professeur de sport conseiller d’Animation Sportive / BEESAN
- MNS de la piscine d’Ussel

Dates des examens :

le 29 avril 2022 (1^{ère} session)

le 10 juin 2022 (2^e session)

Rappel des épreuves de l'EXAMEN du BNSSA
Référence : arrêté du 22 juin 2011 modifiant l'arrêté du 23 janvier 1979

Est déclaré admis à l'examen du BNSSA le candidat ayant été jugé apte à chacune des 4 épreuves suivantes dont le détail sera examiné en cours de formation

Epreuve 1 :

Parcours de sauvetage aquatique en continu de 100 mètres en bassin de natation comprenant 15 mètres en immersion complète et 25 mètres de remorquage de mannequin ; à réaliser en moins de 2 min et 40 sec inclus.

Epreuve 2 :

Parcours de sauvetage avec palmes, masque et tuba en continu de 250 mètres en bassin de natation incluant recherche, remontée et remorquage d'un mannequin ; à réaliser en moins de 4 min et 20 sec inclus.

Epreuve 3 :

Sauvetage, dégagement, sortie de l'eau et sécurisation d'une victime se situant à 15 mètres au moins et 25 mètres au plus du bord du bassin.

Epreuve 4 :

Questionnaire à choix multiple d'une durée maximale de 45 min composé de 40 items portant sur les domaines réglementaires et multiples. La note minimale de 30 /40 est nécessaire pour être déclaré apte.

Protection de vos données personnelles

Inscription en formation professionnelle

Le CREPS de Poitiers procède à un traitement de vos données personnelles pour encadrer votre participation aux épreuves de sélection, votre inscription en formation et permettre le suivi de votre dossier, sur le fondement de l'exercice d'une mission d'intérêt public prévu par l'article 6 e/ du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel.

Les réponses aux demandes d'informations de ce formulaire sont obligatoires. A défaut de réponse de votre part, votre inscription en formation ne pourra pas être finalisée. Ces informations sont en effet requises afin de permettre le suivi, par le CREPS de Poitiers et la Direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRDJSCS) de votre dossier individuel et de votre parcours de formation.

Les données enregistrées sont conservées 50 ans à compter de la fin des épreuves par le CREPS de Poitiers. Ces données peuvent être communiquées aux destinataires suivants :

- la Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS) ;
- les organismes finançant votre formation ;
- les structures vous accueillant en stage ;
- D'autres CREPS en cas de formation sur plusieurs sites ;

Conformément au RGPD et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi Informatique et Libertés), vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, ainsi que de rédiger des directives post-mortem générales ou particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication sur vos données personnelles.

Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données par courriel : dpd.dpd@creps-poitiers.sports.gouv.fr en précisant votre demande accompagnée d'un justificatif de votre identité.

Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, en particulier auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation du RGPD et de la Loi informatique et libertés susvisés.

<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>

CONTACTS

Contact pédagogique :

Monsieur Olivier LALANDE

Tél : 06 80 17 06 14

mail : olivier.lalande@creps-poitiers.sports.gouv.fr

Contact administratif et financier :

Madame Norma COIFFE

Tél : 05 49 36 06 56

mail : norma.coiffe@creps-poitiers.sports.gouv.fr